



Concours du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPLP externe

**Section : économie et gestion
option transport et logistique
Session 2015**

Rapport de jury présenté par : Pierre Vinard
Inspecteur général de l'éducation nationale

LES RAPPORTS DES JURYS DES CONCOURS SONT ÉTABLIS SOUS
LA RESPONSABILITE DES PRÉSIDENTS DE JURY

PLAN DU RAPPORT

Membres du jury

Bilan général du concours

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

1. Épreuve de synthèse

1.1.1. Éléments statistiques

1.2. Rappel de la définition et du programme de l'épreuve

1.2.1. Définition de l'épreuve

1.2.2. Programmes de l'épreuve

1.3. Observations du jury

1.3.1. La note de synthèse

1.3.2. Les réponses argumentées dans le domaine économique ou juridique

1.4. Conclusion

2. Épreuve de spécialité

2.1. Éléments statistiques

2.2. Rappel de la définition et du programme de l'épreuve

2.2.1. Définition de l'épreuve

2.2.2. Programmes de l'épreuve

2.3. Présentation du sujet

2.4. Commentaires du jury

2.4.1. Sur le fond

2.4.2. Sur la forme

2.5. Conseils aux candidats

2.5.1 Conseils portant sur le fond

2.5.2 Conseils portant sur la forme

ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

3. Épreuve de mise en situation professionnelle

3.1. Éléments statistiques

3.2. Rappel de la définition de l'épreuve

3.3. Préparation d l'épreuve

3.4. Commentaires du jury

3.4.1. Sur le fond

3.4.2. Sur la forme

3.5. Conseils aux candidats

3.5.1. Lors de la préparation de l'épreuve et la mise en loge

3.5.2. Lors de l'entretien

4. Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

4.1. Éléments statistiques

4.2. Rappel de la définition de l'épreuve

4.3. Préparation à l'épreuve

4.3.1. La constitution du dossier

4.3.2. La préparation en loge

4.4. Commentaires du jury

4.4.1. Sur le dossier

4.4.2. Sur l'exposé

4.4.3. Sur l'entretien

4.5. Conseils aux candidats

4.5.1. Lors de l'élaboration du dossier

4.5.2. Lors de la préparation en loge

4.5.3. Lors du déroulement de l'épreuve.

Conclusion générale

ANNEXES

Annexe 1 : Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Annexe 2 : Exemples de sujets de mise en situation professionnelle

Annexe 3 : Exemples de sujets d'entretien à partir d'un dossier

Annexe 4 : Exemples de questions pouvant être posées aux candidats sur les compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

Membres du jury

NOM	PRENOM	ACADEMIE	STATUT
VINARD	Pierre	Paris	Président
BREMER	Françoise	Créteil	Vice-présidente
BOYEAULT	Laurence	Orléans-Tours	Secrétaire générale
AIDI	Marc	Versailles	Correcteur
ALI	Andrée	Paris	Correcteur
BOUNAJMA	Houda	Paris	Correcteur
BOURGAUD	Cécile	Paris	Correcteur
BRULIN	Pascal	Lille	Correcteur
CADOREL	Pascale	Orléans-Tours	Correcteur
CASSAN	Emmanuelle	Lille	Correcteur
COUSTAU	Fabien	Créteil	Correcteur
ERROUQUI	Christiane	Clermont Ferrand	Correcteur
FERRIÈRE	Catherine	Orléans-Tours	Correcteur
FLORO	Isabelle	Paris	Correcteur
GAGNEPAIN	Carine	Orléans-Tours	Correcteur
GIROUD	Laurent	Paris	Correcteur
GLOTIN	Emilie	Orléans-Tours	Correcteur
GUILLON	Jean-Marc	Orléans-Tours	Correcteur
HANSE	Caroline	Paris	Correcteur
IMPERATORE	Daniel	Lille	Correcteur
KUCWAJ	Solange	Créteil	Correcteur
LAMSAAD	Samira	Versailles	Correcteur
LAMSIFDA	Karima	Versailles	Correcteur
NACER	Farid	Paris	Correcteur
SAINT GEORGES	Pascal	Versailles	Correcteur
SUVELOR	Mylène	Versailles	Correcteur
VALLEE	Alain	Caen	Correcteur
VENDÉ	François	Nantes	Correcteur
VERDON	Alain	Créteil	Correcteur

Bilan du concours

Année	2014 normal	2014 exceptionnel	2015 normal
Postes			
Public	9	10	11
Privé	0	1	2
Candidats inscrits			
Public	197	187	151
Privé	0	33	21
Candidats présents			
Public	71	62	60
Privé	0	16	11
Candidats admis			
Public	9	5	11
Privé	0	1	2
Liste complémentaire	1	0	0

Bilan de l'admissibilité 2015

	Public	CAFEP
Postes	11	2
Candidats inscrits	151	21
Candidats présents	60	11
Candidats admissibles	25	5
Moyenne des candidats non éliminés	7,02	7,68
Moyenne des candidats admissibles	9,14	9,35
Barre d'admissibilité	7,50	8,50

Bilan de l'admission 2015

	Public	CAFEP
Postes	11	2
Candidats admissibles	25	5
Candidats présents	23	5
Candidats admis	11	2
Liste complémentaire	0	0
Moyenne des candidats non éliminés aux épreuves d'admission	9,25	10,58
Moyenne des candidats admis aux épreuves d'admission	11,85	12,75
Moyenne des candidats non éliminés sur l'ensemble des épreuves	9,35	11,20
Moyenne des candidats admis sur l'ensemble des épreuves	12,91	14,50
Barre d'admission	8,33	10,92

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

1. Épreuve de synthèse

1.1. Éléments statistiques

Répartition des notes

	N<5	5<=N<8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>=15
Nombre de notes	13	34	11	9	2	2
Pourcentage	18,31	47,89	15,40	12,68	2,82	2,82

Note la plus basse	0,5
Note la plus haute	15,5
Nombre de copies corrigées	71
Moyenne générale	7,01

18,31 % des copies ont obtenu une note égale ou supérieure à 10 /20.

1.2. Rappel de la définition et du programme de l'épreuve

1.2.1. Définition de l'épreuve de synthèse

L'épreuve de synthèse consiste en l'exploitation d'un dossier documentaire relatif à des problématiques professionnelles abordées sous l'angle managérial, juridique et économique.

Elle comporte deux parties :

- une synthèse, à partir de la formulation d'une problématique fournie dans le sujet et centrée sur l'exploitation pédagogique d'une thématique professionnelle ;
- une série de questions à portée didactique, soit dans le domaine économique, soit dans le domaine juridique. Le candidat choisit de traiter la série de questions se rapportant à l'un ou l'autre de ces domaines.

Le sujet de l'épreuve peut être commun à plusieurs options.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

1.2.2. Programmes de l'épreuve (extraits)

Le programme des épreuves d'admissibilité et d'admission comporte des éléments communs aux différentes options du concours et des éléments spécifiques à chacune d'entre elles.

1 - Programme commun aux différentes options du concours

Ce programme comprend deux parties, l'une en relation avec le programme d'économie-droit enseigné dans les classes préparant aux baccalauréats professionnels du secteur des services (programme en vigueur le 1er janvier de l'année du concours), l'autre précisant l'étude de thèmes complémentaires.

1.1 Les thèmes et axes de réflexion du programme d'économie-droit des classes préparant aux baccalauréats professionnels du secteur des services, traités au niveau M1

1.2 Les thèmes suivants traités au niveau M1

A - Droit

- Les droits et les biens
- Les relations contractuelles avec la personne publique
- Le droit de l'immatériel
- La gestion du risque par le droit

B - Économie générale

- La dynamique de la croissance économique et le développement
- Le financement de l'économie
- L'intervention de l'État et la politique macroéconomique
- Les échanges internationaux et la mondialisation de l'économie

C - Management des organisations

- La direction de l'entreprise
- Le diagnostic et les choix stratégiques de l'entreprise
- Le management de la production et de l'organisation du travail
- La gestion des ressources humaines

1.3. Observations du jury

1.3.1. La partie « note de synthèse »

Rappel du sujet

À partir des documents fournis, vous réaliserez une note de synthèse portant sur le thème :

Organisation du travail, organisation de la production et management des ressources humaines

Dans cette note de synthèse, vous présenterez les notions clés à aborder en économie-droit en baccalauréat professionnel.

Rappel : la note de synthèse reprend les différents éléments du dossier sans ajout de données supplémentaires et sans refléter l'avis du rédacteur. Elle ne devrait pas excéder 1200 mots (à plus ou moins 10%).

A) RAPPEL DES CONSIGNES RELATIVES AU NOMBRE DE MOTS

Le sujet précise le nombre de mots attendus dans la synthèse: 1 200 (+/- 10 %).

La technique de comptage des mots est la suivante : seuls comptent les mots ou groupes de mots entre deux espaces. Ex. « l'intégration » compte pour un mot / « gagnant-gagnant » et « RSE » également.

Les candidats doivent indiquer le décompte du nombre de mots à la fin de la synthèse. Ce nombre est vérifié par le jury.

B) REMARQUES METHODOLOGIQUES SUR LA SYNTHÈSE

La synthèse est un exercice qui doit respecter un certain formalisme. Les candidats sont jugés à la fois sur leur capacité à problématiser et structurer leur propos, mais aussi à sélectionner l'information pertinente tout en la mettant en perspective dans le cadre d'un plan réfléchi.

Le format de la synthèse introduit une dimension à la fois didactique et pédagogique. Cette dimension est à prendre en compte par le candidat dans l'exploitation faite des documents. Elle n'entraîne pas la présentation d'une séquence de cours. Il s'agit bien d'un exercice de synthèse en tant que tel. En revanche la préoccupation didactique et pédagogique doit apparaître aussi bien sur le fond que sur la forme :

- sur le fond, le document donné en annexe 1 permettait de situer le sujet dans le cadre du programme d'économie-droit de baccalauréat professionnel, et de déterminer la façon dont les principaux concepts pouvaient être abordés ;
- sur la forme, une attention particulière devait être apportée à la clarté des définitions, à la progressivité des concepts abordés, à leur enchaînement, et enfin à l'orthographe et à la synthèse. Il s'agit là d'éléments incontestables de la « professionnalisation » attendue de la part de futurs enseignants.

Commentaires

La partie « note de synthèse » était notée sur 12 points. La note de synthèse est un exercice complexe auquel il convient de se préparer. Manifestement certains candidats ne se sont pas ou mal préparés.

Le jury accorde une grande importance à la maîtrise des concepts et des théories, mais aussi des aspects didactiques et pédagogiques. Ces derniers se traduisent par la clarté des définitions, par la rigueur des mécanismes décrits, ainsi que par la progressivité des concepts abordés. Ces développements doivent s'accompagner d'une grande maîtrise de la forme : orthographe et synthèse, mais aussi cohérence du plan. En conséquence, les candidats doivent non seulement avoir des bases théoriques solides, mais aussi développer des compétences en termes didactiques et pédagogiques en lien avec les programmes de l'enseignement technologique afin de réussir cette épreuve.

Sur la forme, une légère amélioration est à noter au niveau de la qualité rédactionnelle. Cependant de nombreuses erreurs de syntaxe et d'orthographe persistent. Quant à la longueur, la note de synthèse est tantôt trop courte tantôt trop longue, en nombre de mots ;

Sur le fond les éléments suivants peuvent être avancés :

- des idées correctement repérées sont parfois simplement citées, juxtaposées, sans référence à une problématique de départ voire simplement paraphrasées ;
- la dimension pédagogique n'apparaît que peu, voire pas du tout. Il est arrivé que le document 1 ne soit pas exploité, et même cité ;
- les documents annexés ne sont pas exploités dans leur intégralité.

1.3.2. La partie « réponses argumentées dans le domaine économique ou juridique »

Rappel du sujet

Vous répondrez, selon votre choix, à l'une (et à seulement une) des deux séries de questions suivantes :

Série 1 – Questions à caractère juridique

1. Énoncez les modes de preuve des droits subjectifs.
2. Exposez les conditions de mise en œuvre de la responsabilité civile ainsi que les causes d'exonération.
3. Présentez les sources du droit objectif. Précisez la hiérarchie des normes.
4. Présentez les dispositions qui permettent de protéger le consommateur lors de la formation et de l'exécution du contrat (répondre en une trentaine de lignes maximum).

Série 2 – Questions à caractère économique

1. Définissez les différentes structures de marché.
2. Après avoir défini la notion de flexibilité, indiquez ses enjeux pour l'entreprise.
3. Précisez les déterminants de la consommation des ménages.
4. Définissez la régulation de l'activité économique par les autorités publiques puis présentez des formes de lutte contre les déséquilibres (répondre en une trentaine de lignes maximum).

Commentaires

Cette partie est notée sur 8 points. Les membres du jury ont constaté que :

- certains candidats ont traité à la fois des questions juridiques et des questions économiques, alors que le sujet précisait clairement qu'il s'agissait de traiter l'une ou l'autre série de questions.
- les notions économiques et juridiques fondamentales ne sont pas toujours maîtrisées, ni actualisées,
- le manque de temps a sans doute empêché certains candidats de développer l'ensemble de leurs réponses, alors même qu'ils manifestaient des connaissances sur les sujets abordés.

1.4. Conseils aux candidats

1.4.1. Conseils sur la forme

Pour la note de synthèse, le jury recommande aux candidats :

- de bien structurer l'introduction (phrase d'accroche, problématique et annonce du plan) ;
- de présenter dans le développement un plan clairement identifiable et conforme à l'annonce faite en introduction. Sans être impérative, l'utilisation de titres de parties et de sous-parties peut permettre de faciliter le repérage de la structure (à condition que le contenu de ces parties respecte l'intitulé) ;
- de soigner la qualité rédactionnelle de leur copie : syntaxe, vocabulaire adéquat et orthographe ;
- respecter le nombre de mots demandés (avec un écart maximum de +/- 10%).

Pour les réponses argumentées, un même soin doit être apporté à la forme : clarté de la rédaction, orthographe et synthèse.

1.4.2. Conseils sur le fond

Pour la partie note de synthèse le jury recommande aux candidats :

- d'utiliser tous les documents du dossier, et surtout l'extrait du référentiel du baccalauréat professionnel lorsque celui-ci est fourni. Ce document permet de situer l'exercice de la synthèse dans un cadre didactique et pédagogique ;
- de faire apparaître à travers la synthèse l'importance de la dimension pédagogique. Cette dernière se traduit par la clarté des définitions, la progressivité des notions abordées, l'explicitation des mécanismes économiques ou juridiques, la mobilisation des exemples pertinents présentés dans les documents.
- de mettre en évidence la dimension pédagogique tout au long du développement de la note de synthèse.
- de proscrire l'introduction d'idées autres que celles des annexes.

Pour la partie portant sur les réponses argumentées, le jury recommande :

- de maîtriser les connaissances juridiques ou économiques fondamentales (définition des concepts, compréhension des mécanismes fondamentaux) ;
- d'utiliser le vocabulaire économique et juridique adéquat ;
- d'actualiser les connaissances régulièrement grâce à la lecture de la presse économique et juridique ;
- d'étayer les connaissances présentées par des exemples récents et pertinents ;
- d'aborder les concepts et mécanismes économiques et juridiques fondamentaux et de les expliciter sur la copie ;
- enfin de justifier les références théoriques qui peuvent être mobilisées.

2.3. Conclusion

Le jury accorde une grande importance à la maîtrise des concepts et des théories, mais aussi aux aspects didactiques et pédagogiques de l'exercice. Ces derniers se traduisent par la clarté des définitions, par la rigueur des mécanismes décrits, ainsi que par la progressivité des concepts abordés. Ces développements doivent s'accompagner d'une grande maîtrise de la forme : orthographe et synthèse, mais aussi cohérence du plan. En conséquence, afin de réussir cette épreuve, les candidats ont besoin non seulement de bases théoriques solides, mais aussi de développer des compétences en termes didactiques et pédagogiques en lien avec les programmes de l'enseignement professionnel.

2. Épreuve de spécialité

2.1. Éléments statistiques

	N<5	5<=N<8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>=15
Nombre de notes	10	32	18	10	1	0
Pourcentage	13,88 %	44,44 %	25 %	15,27 %	1,38 %	0 %

Note la plus basse	3,5
Note la plus haute	14
Nombre de copies corrigées	72
Moyenne générale	7,20

16,67 % des copies ont eu une note égale ou supérieure à 10.

2.2. Rappel de la définition et du programme de l'épreuve

2.2.1. Définition de l'épreuve de spécialité.

L'épreuve consiste en l'étude de situations d'organisation réelles, en vue de résoudre des problèmes de conception, d'organisation, de réalisation et d'évaluation d'activités professionnelles relevant de l'option correspondante. Elle comporte deux parties :

- une résolution de problèmes basée sur des activités professionnelles de référence et l'exploitation des systèmes d'informations liées ;
- une question relative à une problématique de professionnalisation dans l'une des situations proposées.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

2.2.2. Programmes spécifiques à l'option Transport et logistique

Les compétences et connaissances associées au domaine professionnel présentées dans le référentiel du baccalauréat professionnel transport et du baccalauréat professionnel logistique sont traitées au niveau M1.

Les thématiques suivantes traitées au niveau M1 :

- Transport, logistique et commerce mondial,
- Transport, logistique et développement durable,
- Transport, logistique et innovation technologique,
- Transport, logistique, normalisation et certification,
- Transport, logistique, services associés et création de valeur.

2.3. Présentation du sujet

L'étude de cas portait cette année sur la société FRUITSFLEURS OCÉANES, PME implantée à La Rochelle. L'organisation de l'activité de cette entreprise permettait d'aborder aussi bien quelques méthodologies et techniques classiques du secteur du transport que de la logistique.

La première partie du sujet abordait plus particulièrement la résolution de problèmes de logistique et de transport basés sur des activités professionnelles (exportation vers le Japon, choix d'un véhicule, valorisation des déchets). Le second dossier nécessitait la mobilisation de connaissances dans le domaine de la prise en charge d'un litige client, lors d'une vente à l'étranger, afin de résoudre une problématique de professionnalisation.

Rappel des questions du sujet

PARTIE A : RESOLUTION DE PROBLEMES BASES SUR DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Dossier 1 : Exportation vers le Japon

Vous organisez le pré-acheminement ferroviaire et le transport principal

- 1-1. Calculez le coût de cette expédition.
- 1-2. Justifiez le choix de l'incoterm utilisé dans le contrat de vente au lieu de l'incoterm CIF Yokohama.
- 1-3. Calculez la valeur statistique de cette exportation.

Cette partie nécessitait d'adopter une démarche méthodologique et précise pour déterminer le coût d'une expédition, mais également de mettre en exergue ses connaissances liées au domaine douanier pour calculer avec clarté et logique la valeur statistique de cette expédition.

Dossier 2 : Le choix d'un véhicule

Vous devez déterminer le véhicule adapté à une nouvelle tournée.

- 2-1. Indiquez le véhicule le mieux adapté à cette tournée.

Vous automatisez le calcul de la Masse Maximale Autorisée (MMA) et la charge utile (CU) à l'aide d'un tableur.

- 2-2. Déterminez, pour chaque type de véhicule, les formules de calculs et reportez les sur votre copie.
- 2-3. Calculez le coût de revient de cette rotation.

Le questionnement reposait sur une dimension opérationnelle liée au choix d'un véhicule en fonction d'un contexte donné, mais également sur une analyse détaillée et précise permettant de déterminer un coût de revient, à partir de la formule du trinôme. De plus, cette partie nécessitait d'utiliser ses connaissances du secteur d'activité (MSI) d'une part, de s'appuyer sur les fondamentaux d'un tableur pour proposer une automatisation de feuille de calcul d'autre part.

Dossier 3 : La valorisation des déchets

L'entreprise tient à valoriser son image de marque d'entreprise citoyenne.

Vous devez préparer les éléments pour une intervention à l'aide d'un logiciel de présentation assistée par ordinateur.

- 3-1. Préparez le texte des diapositives qui seront utilisées lors de cette présentation.

- 3-2. *Choisissez le modèle de presse à balles le mieux adapté. Justifiez votre choix.*
- 3-3. *Calculez l'incidence de cet achat sur le coût de gestion des déchets (plastiques et cartons).*
- 3-4. *Sélectionnez dans l'annexe « Caractéristiques des chariots » les critères adaptés aux contraintes générées par les balles palettisées en les désignant par leur codification.*

Cette partie nécessitait une maîtrise et une application de quelques concepts fondamentaux liés à la valorisation des déchets intégrant une dimension stratégique pour l'entreprise. Dans cette démarche, l'utilisation des données chiffrées devait notamment étayer l'analyse. Enfin, le questionnement lié à la conduite des engins de manutention devait permettre au candidat de mettre en exergue ses connaissances théoriques liées à l'utilisation en sécurité d'un chariot élévateur.

PARTIE B : PROBLEMATIQUE DE PROFESSIONNALISATION

Actuellement vous accueillez un(e) élève de classe de terminale baccalauréat professionnel transport en période de formation en milieu professionnel.

La société FRUITSFLEURS OCÉANES a récemment expédié des marchandises à la S.A. SHOGUN en utilisant l'incoterm CFR port de Yokohama (Japon). Lors de la dernière expédition, les colis sont arrivés détériorés à la centrale d'achat à Tokyo.

- 4-1. *En relation avec le référentiel de son diplôme, vous lui exposerez les modalités et enjeux de la prise en charge d'un litige avec un client.*

Cette partie suppose d'aborder la dimension pédagogique au travers du thème proposé. La réflexion nécessitait un travail de structuration, voire de contextualisation des idées clés, mis en étroite relation avec une dimension pédagogique. La réponse à cette question devait ainsi aborder pédagogiquement les connaissances et compétences nécessaires à développer auprès d'élèves préparant un baccalauréat professionnel transport lors d'une séquence d'enseignement.

2.4. Commentaires du jury

Le jury attend des candidats :

- une maîtrise des concepts fondamentaux aussi bien dans le domaine de la logistique que du transport,
- des capacités à organiser et justifier leur démarche et leur réponse,
- une mise en évidence des connaissances théoriques et techniques, dans un environnement contextualisé, avec une démarche professionnelle justifiée,
- une attention particulière dans la présentation et la clarté des copies.

2.4.1. Sur le fond

Globalement le jury a constaté :

- une meilleure qualité des copies que lors de la session précédente. L'écart entre les notes moyennes se réduit. Les résultats sont plus homogènes.
- une meilleure préparation de certains candidats à cette épreuve qui se traduit par un traitement plus important des différents dossiers : analyses plus pertinentes et argumentées, sans spécialisation dans le domaine du transport ou de la logistique.

Toutefois, d'une manière générale, le jury regrette que :

- trop de candidats possèdent des connaissances superficielles dans le domaine du transport et de la logistique (par exemple, lors de cette session au niveau des caractéristiques des véhicules, de la palettisation, des incoterms, de la douane, etc.)
- les candidats ne répondent pas aux attentes de la problématique proposée, par exemple dans la seconde partie du sujet où l'approche professionnelle de l'enseignement n'est pas abordée. Le développement n'est pas structuré et présente des données hors sujet,
- certaines consignes aient été lues probablement trop rapidement et ainsi mal comprises ; par conséquent, le traitement des questions s'y rapportant a été réalisé de manière erronée voire hors du sujet,
- l'exploitation des annexes ne soit pas approfondie pour dégager les données utiles et pertinentes en lien avec le questionnement,
- les éléments de réponse soulignent un manque de rigueur dans la justification des calculs et l'argumentation des réponses apportées,
- les données chiffrées sont trop peu exploitées lors de l'analyse ; les réponses se traduisent par une rédaction trop succincte et par un manque d'analyse et d'esprit de synthèse,
- les réponses traduisent parfois un défaut de maîtrise du vocabulaire scientifique et technique, ce qui conduit à des confusions fréquentes,
- trop de candidats ne maîtrisent pas des fonctions de base du tableur (formules, fonctions...),
- les réponses présentent des redondances importantes alors que les questions proposaient une démarche progressive dans les calculs et l'analyse,
- certaines copies manquent d'homogénéité : obtenir une note satisfaisante implique de traiter tous les dossiers, d'où la nécessité de ne pas se spécialiser dans le domaine de la logistique ou du transport, et d'apprendre à gérer son temps.

2.4.2. Sur la forme

La profession d'enseignant requiert des aptitudes de structuration, de clarté et de précision du propos. Ces qualités peuvent être identifiées dans certaines copies au travers :

- d'une présentation soignée,
- de la numérotation des questions,
- d'une présentation synthétique avec l'exploitation de tableaux et parfois de schémas,
- de réponses rédigées et argumentées,
- de résultats mis en évidence,
- d'une organisation rigoureuse destinée à répondre précisément à la question posée.

Cependant, le jury déplore encore dans certaines copies :

- un manque de soin (nombreuses ratures, écriture parfois illisible),
- un manque de structuration dans les questions traitées : ces dernières ne sont pas toujours numérotées ni traitées dans un ordre logique,
- des résultats qui ne sont pas mis en évidence,
- un manque d'équilibre dans les réponses entre le rédactionnel et les présentations synthétiques, afin de mettre en évidence les idées clés de l'analyse,
- une syntaxe et une orthographe médiocres voire défailtantes dans certaines copies.

2.5. Conseils aux candidats

2.5.1. Sur le fond

Pour se préparer au mieux à l'épreuve de spécialité, le jury conseille aux candidats:

- de s'informer du programme du concours et de lire attentivement les rapports de jury afin de connaître les attentes spécifiques au concours,
- d'approfondir les notions fondamentales dans les domaines de la logistique et du transport et d'être capable de les maîtriser et les mobiliser dans un contexte donné. En guise d'entraînement, les études de cas proposées dans le cadre du brevet de technicien supérieur « transport et prestations logistiques » peuvent être réalisées par les candidats. Toutefois, cette approche ne doit être envisagée que comme un premier niveau de compétences à atteindre, l'objectif final dans le cadre de la préparation du concours est le niveau M1,
- d'utiliser un vocabulaire technique et professionnel adapté, de veiller à l'actualisation des connaissances et de prendre l'habitude de lire la presse spécialisée,
- de prendre le temps de réaliser une lecture attentive de l'intégralité du sujet avant de composer pour répondre de manière précise et argumentée aux questions et d'éviter des hors sujets,
- de s'appuyer sur des connaissances solides dans le domaine du transport et de la logistique pour justifier une démarche et des résultats. Les commentaires ne se limitent pas à une énumération d'idées mais doivent développer un argumentaire cohérent, toujours dans le cadre du contexte proposé dans le sujet,
- de présenter des réponses structurées et rédigées mettant en évidence le raisonnement et la démarche utilisée qui aboutissent à un résultat chiffré et à son argumentaire,
- de traiter la partie liée à la problématique de professionnalisation en se plaçant dans la posture d'un enseignant. Cependant, il n'est pas demandé au candidat de réaliser un cours mais de développer un travail de réflexion didactique et pédagogique permettant parmi l'ensemble des connaissances du candidat de sélectionner celles qui lui semblent nécessaires d'aborder dans le contexte donné. Une attention particulière est à apporter aux compétences développées dans le référentiel de certification.

Globalement, les travaux réalisés par chaque candidat doivent être significatifs des compétences attendues de futurs enseignants en transport et logistique à savoir :

- être capable de mobiliser l'ensemble des connaissances de la discipline,
- exposer de façon claire et rigoureuse un raisonnement, une méthode, un résultat,
- aller à l'essentiel.

2.5.2. Sur la forme

Pour se préparer au mieux à l'épreuve de spécialité, le jury conseille aux candidats:

- de soigner la présentation de la copie (aérer la copie, numéroter les questions,...),
- de veiller à la lisibilité de l'écriture,
- d'organiser et présenter les résultats sous forme de tableaux chaque fois que cela est possible, sans pour autant occulter de justifier les affirmations et arguments,
- de mettre en évidence les éléments essentiels du raisonnement et les résultats,
- de gérer son temps pour éviter des fins de copies négligées,
- d'être vigilant sur l'orthographe et la syntaxe,
- d'éviter les abréviations qui ne sont pas usuelles (en donner la signification),
- de faire des efforts de rédaction,
- de répondre de manière précise aux questions en formulant des arguments,
- d'utiliser, lorsque le traitement de la question s'y prête, des schémas (palettisation, plan de chargement...)
- d'indiquer pour chaque résultat chiffré les unités de mesure utilisées.

La réussite à cette épreuve nécessite une préparation sérieuse et approfondie. Les candidats doivent se documenter sur les connaissances et compétences attendues d'un professeur d'économie et gestion, option transport et logistique. L'entraînement à des cas d'entreprise de niveau Bac+2 à M1 ou sur les sujets des sessions précédentes est un exercice incontournable. Par ailleurs, les dimensions didactiques et pédagogiques de l'enseignement du transport et de la logistique en lycée professionnel ont besoin d'être approfondies.

ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

3. Épreuve de mise en situation professionnelle

3.1 Éléments statistiques

	N<5	5<=N<8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>=15
Nombre de notes	3	12	3	4	2	4
Pourcentage	10,71	42,86	10,71	14,29	7,14	14,29

Note la plus basse	3
Note la plus haute	19
Nombre de candidats	28
Moyenne générale	8,68

3.2 Rappel de la définition de l'épreuve

L'épreuve comporte un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire ou du domaine professionnel du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires ou domaines professionnels.

L'épreuve consiste en une mise en situation associant un contexte d'enseignement (établissement, classe, champ professionnel) et une thématique de professionnalisation dans le but de présenter une réalisation pédagogique précisée par le sujet. L'épreuve comporte un exposé du candidat suivi d'un entretien avec le jury.

Il s'agit pour le candidat de présenter une séquence pédagogique en relation avec l'option du concours dont le thème et le niveau sont définis par le sujet.

Le sujet comporte :

- la description d'un contexte d'enseignement (établissement, classe, champ professionnel) pouvant comporter des indications sur l'état d'avancement de la formation, les acquis des élèves, l'environnement social ;
- une thématique de professionnalisation à partir du référentiel d'un diplôme en rapport avec l'option du concours, pouvant inclure une dimension économique et juridique. La séquence pédagogique attendue peut comporter la trame d'une leçon, un support de mise en activité, un support d'évaluation, susceptibles de faire l'objet d'une réalisation en classe ou s'inscrire dans toute autre activité pédagogique à visée professionnalisante (PFMP, scénario d'activités, projet, module d'accompagnement personnalisé, travaux collaboratifs, etc.).

3.3 Préparation de l'épreuve

Au cours des deux heures de préparation, le candidat peut consulter tous les documents dont il s'est muni dans la perspective de l'épreuve (y compris des ouvrages de références et des manuels scolaires). Il peut aussi utiliser son propre équipement numérique dès lors que celui-ci dispose d'une alimentation électrique autonome, à l'exclusion de toute fonction de communication.

La connexion au réseau Internet ou à tout autre réseau de communication, par tout procédé, est strictement interdite et sera considérée comme une tentative de fraude. Enfin aucune impression ne pourra être réalisée.

L'utilisation de l'équipement numérique est autorisée lors de l'exposé et de l'entretien avec le jury. La disponibilité d'un matériel de vidéo-projection n'est pas assurée, de même que sa compatibilité avec l'équipement personnel du candidat.

Durée de préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes ; entretien avec le jury : trente minutes) ; coefficient : 2.

3.4 Commentaires du jury

L'hétérogénéité du profil des candidats (étudiants, professionnels, professeurs contractuels), est perçue dans les prestations orales. Globalement, les candidats ne se sont pas suffisamment préparés à l'épreuve. Les propositions des candidats ne correspondent pas aux attendus de l'épreuve. Les candidats spécialisés dans un domaine (logistique ou transport) ont des difficultés à s'adapter à la bivalence. L'attitude et le comportement des candidats ne sont pas toujours adaptés au contexte d'une épreuve de concours. La dimension économique et/ou juridique est souvent occultée dans les propositions des candidats.

3.4.1 Sur la forme

Une majorité de candidats n'a pas su s'imprégner du sujet et produire une activité pédagogique cohérente et transversale (en y intégrant notamment les notions d'économie et de droit). Pour un grand nombre, on constate une mauvaise gestion du temps et un manque de structuration des exposés.

Les meilleures prestations se sont appuyées sur :

- un exposé oral structuré,
- l'utilisation d'un vocabulaire précis,
- des intentions pédagogiques claires du projet d'activité,
- une bonne maîtrise de la gestion du temps dont les 30 minutes d'exposé,
- une présentation dynamique et convaincante.

Certains candidats ont utilisé, lors du temps de préparation, des supports et outils de communication, ce qui a donné du sens à leur démarche pédagogique. En revanche d'autres candidats se sont perdus dans de nombreux documents, ont réalisé un exposé confus et donné un sentiment de préparation approximative. Quelques candidats n'ont pas présenté les supports demandés dans le sujet (professeur/élève) ou ont présenté des supports peu aboutis ou de simples brouillons.

La proposition d'utilisation de l'outil informatique pendant la séquence peut s'avérer pertinente lorsqu'il est employé comme support de communication et non comme une fin en soi. Une présentation sur papier rigoureuse, réfléchie, adaptée et soignée est également un bon support de communication.

Au cours de l'entretien, la majorité des candidats ont su développer une réelle capacité d'écoute et de remise en question durant l'entretien. Toutefois, quelques uns n'ont pas fait preuve d'analyse réflexive par rapport aux situations proposées, ce qui peut laisser supposer

un manque d'ouverture d'esprit pour améliorer l'activité proposée.

3.4.2. Sur le fond

Une majorité de candidats manque de connaissances dans l'une et/ou l'autre des spécialités (transport ou logistique) et en économie-droit. Les dispositifs spécifiques au lycée professionnel (accompagnement personnalisé, enseignements généraux liés à la spécialité, transversalité...) sont trop souvent méconnus. L'approche pédagogique n'est pas toujours adaptée au public visé. Les activités élèves sont peu évoquées ou mal présentées.

La plupart des candidats n'a pas su situer la séquence dans une progression et justifier ses choix pédagogiques. Les réponses aux questions du jury ne sont pas toujours pertinentes, et parfois même hors sujet.

Une lecture superficielle du sujet occasionne des erreurs d'interprétation (par exemple, respect du positionnement de la séquence dans la formation ou traitement d'une partie du sujet seulement).

Un manque de créativité et de diversité pédagogique est à souligner dans certaines prestations, en raison d'un manque de prise en compte de toutes les informations et contraintes du sujet et de l'environnement de travail. L'intégration des périodes de formation en milieu professionnel reste trop superficielle. L'évaluation n'est pas toujours intégrée dans la réflexion du candidat, tout comme la dimension économique et juridique.

Les meilleures prestations s'appuient sur :

- un exposé clair, construit, réfléchi et argumenté,
- une bonne connaissance des référentiels et règlements d'examen,
- une activité pédagogique faisant référence à des expériences en entreprise, y compris lors des PFMP réalisées par les élèves,
- un regard pédagogique transversal,
- des supports de qualité (supports enseignant et élève),
- une connaissance des matériels et de l'environnement de travail susceptibles d'exister dans un lycée professionnel.

Globalement, il est constaté, pour certains candidats, des difficultés à se remettre en question par rapport à leurs pratiques pédagogiques.

3.5. Conseils aux candidats

3.5.1. Lors de la préparation de l'épreuve et la mise en loge

Pour se préparer au mieux à l'épreuve de mise en situation professionnelle, le jury conseille aux candidats :

- de s'informer du programme du concours et de lire attentivement les rapports de jury afin de connaître les attentes spécifiques au concours,
- de prendre connaissance et disposer des référentiels de formation (baccalauréat professionnel logistique, baccalauréat professionnel transport et économie-droit) et de la définition des épreuves d'examen,
- de respecter les limites de savoirs des référentiels,
- de s'informer sur le fonctionnement d'un lycée professionnel et de mieux cerner les particularités des élèves de lycée professionnel,

- d'utiliser l'outil informatique comme un support d'échange avec le jury, seulement si ce dernier apporte une plus-value à la prestation,
- de maîtriser les termes pédagogiques tels que pré-requis, séquence, séance, évaluation formative, évaluation sommative, certificative, CCF, EGLS...
- de s'entraîner à construire et justifier des stratégies pédagogiques et des séquences structurées,
- de préparer en amont des trames de fiche pédagogique et de déroulement de séance,
- de lire attentivement le sujet pour prendre en compte l'ensemble des éléments mentionnés dans le sujet,
- de présenter et d'argumenter ses choix au jury (matériel, organisation pédagogique...) au travers d'une fiche pédagogique détaillée intégrant des transversalités notamment avec la dimension économique et juridique,
- de construire une activité pédagogique personnelle faisant apparaître des consignes de travail précises, en s'appuyant sur le référentiel concerné, en positionnant la séquence dans la stratégie de formation et en prenant notamment en considération le profil des apprenants, les compétences acquises par les élèves en centre de formation et lors des périodes de formation en milieu professionnel,
- de diversifier les activités proposées aux élèves et d'en évaluer précisément la durée (travail individuel, de groupe, plateau technique, outil informatique...),
- de bien cerner et réfléchir aux éléments présentés au jury : il est parfois plus judicieux de ne présenter qu'une séance complète, plutôt qu'une succession de séances non abouties et sans lien.

Il est rappelé que l'économie-droit fait partie intégrante du champ professionnel et à ce titre les transversalités possibles doivent figurer dans la proposition de séquence pédagogique.

3.5.2. Lors de l'entretien

Il est conseillé au candidat :

- de veiller à s'adresser à l'ensemble des membres de la commission lors de la présentation et de l'entretien,
- de soigner la tenue vestimentaire, d'adopter un langage (verbal et non verbal) en adéquation avec le contexte d'une épreuve de concours,
- de développer des capacités d'analyse, d'écoute et de compréhension pour aborder sereinement l'épreuve,
- de faire preuve de curiosité et d'ouverture d'esprit afin d'appréhender les adaptations nécessaires du métier d'enseignant.

4. Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

4.1. Statistiques

	N<5	5≤N<8	8≤N<10	10≤N<12	12≤N<15	N≥15
Nombre de notes	1	6	5	6	3	7
Pourcentage	3,6	21,4	17,9	21,4	10,7	25

Note la plus haute :	19
Note la plus basse :	04
Nombre de candidats :	28
Moyenne générale :	10,60

4.2. Rappel de la définition de l'épreuve

L'épreuve comporte un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire ou du domaine professionnel du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires ou domaines professionnels.

L'épreuve consiste en l'exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue par le candidat, située dans les champs d'activité correspondant à l'option du concours. Elle prend appui sur un dossier documentaire, d'une dizaine de pages au maximum (hors annexes) produit par le candidat. Le sujet proposé par le jury, à partir du dossier, précise le contexte et les conditions de l'enseignement envisagé, ainsi que la production demandée. Celle-ci peut être un cas pratique, une évaluation, une situation pédagogique destinée à l'introduction d'un cours...

Au cours de son exposé, le candidat présente ses réponses au sujet et justifie les choix qu'il privilégie. L'entretien qui lui succède permet au jury d'approfondir les points qu'il juge utile. Il permet en outre d'apprécier la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République. À cet égard, le contenu présenté doit permettre au jury d'apprécier les compétences professionnelles du candidat en référence aux compétences que les professeurs doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier publiées au bulletin officiel n° 30 du 25 juillet 2013 (voir annexe 1).

Les dossiers doivent être déposés au secrétariat du jury cinq jours francs au moins avant le début des épreuves d'admission.

Le dossier du candidat est une création personnelle, à partir de situations professionnelles en rapport avec l'option du concours qu'il a vécues ou observées au sein d'une organisation (administration, collectivités, association ou entreprises).

Il comporte des descriptions et des analyses de situations professionnelles ainsi que toutes

informations de contexte, données, supports, illustrations permettant d'en rendre compte.

Il ne comporte pas de présentation de leur exploitation pédagogique possible.

À partir du dossier du candidat, la commission d'interrogation propose un sujet qui fixe le thème et le niveau de classe dans lesquels le candidat doit situer son exploitation didactique. L'extrait de programme ou de référentiel correspondant peut être fourni au candidat avec le sujet. La nature de l'exploitation attendue est précisée dans le sujet. Elle peut prendre la forme d'un cas pratique, d'une évaluation, ou de toute autre production pédagogique. Elle permet donc d'apprécier la qualité de la transposition didactique des situations professionnelles issues du dossier à un contexte d'enseignement.

4.3. Préparation de l'épreuve

4.3.1. La constitution du dossier

Le dossier n'est pas évalué en tant que tel mais sert de support d'élaboration du sujet par le jury. Sa composition conditionne la possibilité pour le jury de proposer un sujet accessible pour les candidats et conforme aux attentes de l'épreuve.

4.3.2. La préparation en loge –

Au cours des deux heures de préparation, la seule ressource autorisée au candidat est le dossier imprimé qu'il a transmis au jury, sans aucun ajout d'aucune sorte le jour de l'épreuve. L'utilisation d'un équipement numérique n'est pas autorisée pour cette épreuve, ni au cours de la préparation ni au cours de l'entretien.

Durée de préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes ; entretien avec le jury : trente minutes) ; coefficient : 2.

4.4. Commentaires du jury

4.4.1. Sur le dossier

Globalement les dossiers correspondent aux exigences de l'épreuve et une nette amélioration de la forme est perceptible. Cependant le jury note encore quelques insuffisances. Certains dossiers ne sont pas reliés, comportent encore trop de fautes d'orthographe ou présentent des illustrations fantaisistes et déplacées.

Sur le fond, certains dossiers ne présentent pas ou peu de documents professionnels, ou bien les documents présentés ne sont pas toujours exploitables pédagogiquement ou offrent un intérêt pédagogique limité.

Certains dossiers intègrent des extraits du référentiel, ce qui est totalement inutile.

4.4.2. Sur l'exposé

Les prestations sont dans l'ensemble structurées et répondent à la situation proposée. Les travaux sont correctement contextualisés.

En revanche, le jury regrette que :

- certains candidats n’aient pas utilisé tout le temps imparti,
- les documents présentés dans le dossier ne soient pas toujours exploités judicieusement,
- la démarche pédagogique choisie par le candidat ne soit pas suffisamment explicitée,
- le candidat n’insiste pas assez sur les qualités pédagogiques du document présenté.

4.4.3. Sur l’entretien avec le jury

Les candidats ont dans l’ensemble adopté une posture appropriée. Mais on déplore trop souvent :

- un manque de maîtrise des référentiels,
- une connaissance insuffisante du système scolaire,
- une méconnaissance du niveau des élèves en lycée professionnel,
- des lacunes au niveau des savoirs fondamentaux,
- une méconnaissance du vocabulaire lié au métier d’enseignement.

4.5. Les conseils à donner aux candidats

4.5.1. Lors de l’élaboration du dossier

Les situations professionnelles présentées doivent être concrètes et réelles, qu’elles aient été vécues ou simplement observées par le candidat. Elles doivent permettre une transposition didactique en classe, sans que celle-ci soit indiquée dans le dossier.

Il est important pour le candidat de ne pas s’écarter du cahier des charges de l’épreuve afin de valoriser au mieux son expérience.

4.5.2. Lors de la préparation en loge

Il convient que le candidat lise attentivement le sujet, qui a été spécialement préparé par le jury à partir de son dossier. Lorsqu’une production est demandée, celle-ci doit être concrétisée, même de façon sommaire compte tenu du temps imparti et des moyens à la disposition du candidat. Le candidat peut tout à fait sélectionner puis adapter les documents qui figurent dans son dossier à la production demandée, et cela en fonction du contexte pédagogique explicité dans le sujet.

4.5.3 Lors du déroulement de l’épreuve

D’une manière générale, il est conseillé aux candidats :

- de s’adresser aux membres du jury en les regardant ;
- de porter une attention à la tenue vestimentaire ;
- pour les candidats sans expérience en milieu scolaire, de réaliser un stage d’observation en lycée professionnel afin de comprendre le fonctionnement d’un établissement et de mieux appréhender le niveau des élèves,
- de prendre en compte toutes les dimensions du métier d’enseignant dans la transmission des valeurs de la République et de la citoyenneté.

Pendant l'exposé le candidat doit veiller à :

- montrer les documents réalisés (supports de cours, QCM...),
- lier les activités présentées aux compétences du référentiel,
- mettre en évidence les transversalités,
- indiquer la place de la production réalisée dans une progression,
- modifier les documents professionnels pour les adapter au niveau des élèves,
- justifier les choix pédagogiques mis en œuvre.

Pendant l'entretien avec le jury, il est demandé au candidat :

- de pratiquer une écoute active,
- d'apporter des réponses concises et claires,
- d'aborder les contraintes du métier d'enseignant dans la réalisation des activités présentées,
- de faire preuve de conviction.

Conclusion générale

On le constate, la réussite au concours de CAPLP Transport et Logistique nécessite une préparation rigoureuse. En effet il s'agit d'acquérir des compétences professionnelles liées à deux spécialités différentes, même si elles sont proches et complémentaires. Elle suppose aussi d'acquérir une connaissance du lycée professionnel, de son fonctionnement et de ses élèves. La lecture des différents rapports de jury est indispensable. De même le candidat doit maîtriser les référentiels des baccalauréats professionnels « transport » et « logistique ». Enfin le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation doit être connu. On ne peut donc que conseiller au candidat de prendre contact avec un établissement dispensant ces formations, d'échanger avec des professeurs de ces spécialisés, et observer dans la mesure du possible quelques cours ou séances pratiques.

Lors des épreuves d'admissibilité, une attention particulière doit être apportée à la forme comme au fond des productions demandées. La clarté de l'expression écrite, le souci de la présentation, la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe constituent des éléments indispensables à l'exercice du métier d'enseignant. Il en est de même pour le dossier présenté à l'épreuve d'admission correspondante.

Lors des oraux, la présentation, la clarté de l'expression, les capacités d'écoute et d'analyse réflexives constituent aussi un gage de réussite. Le candidat doit bien évidemment démontrer la maîtrise des domaines professionnels du transport et de la logistique, mais il doit aussi témoigner de sa capacité à adapter son discours au niveau de sa classe et aux objectifs des référentiels, à créer des situations pédagogiques fécondes, à entretenir des relations constructives avec son environnement professionnel et à porter sur ses élèves un regard bienveillant. À ces conditions il peut devenir un excellent enseignant, conduisant à la réussite les élèves qui lui sont confiés.

Annexe 1 : Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

NOR : MENE1315928A

arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013

MEN - DGESCO A3-3

Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compétences communes à tous les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Compétences communes à tous les professeurs, praticiens experts des apprentissages

- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

BOEN n°30 du 25 juillet 2013

Annexe 2 : exemples de sujets de mise en situation professionnelle

CAPLP EXTERNE Économie-gestion

Option « Transport et logistique »

Session 2015

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve de mise en situation professionnelle

Coefficient 2

Préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Exposé : 30 minutes - Entretien 30 minutes

L'épreuve consiste en une mise en situation associant un contexte d'enseignement (établissement, classe, champ professionnel) et une thématique de professionnalisation dans le but de présenter une réalisation pédagogique précisée par le sujet.

Vous êtes professeur(e) dans une classe de première Baccalauréat professionnel Transport en charge du groupe de compétences G3 « Le suivi d'une opération de transport ». Vous assurez en plus l'enseignement de l'économie-droit.

Votre emploi du temps hebdomadaire dans cette classe est de 8 heures (4 heures en classe entière et 2 heures à effectif réduit).

Avant le départ des élèves pour une Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP), vous décidez de travailler l'acquisition de la sous-compétence G3C2 « Traiter les dysfonctionnements et les réclamations » dans une séquence pédagogique. Pendant les deux heures à effectif réduit les élèves auront accès à une salle reliée au réseau pédagogique, équipée d'un vidéo projecteur, de postes informatiques et d'une connexion internet.

Lors de cette séquence, vous prévoyez d'inclure la dimension économique et/ou juridique en lien avec ce thème.

Présentez votre projet de séquence pédagogique.

CAPLP EXTERNE Économie-gestion

Option « Transport et logistique »

Session 2015

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve de mise en situation professionnelle

Coefficient 2

Préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Exposé : 30 minutes - Entretien 30 minutes

L'épreuve consiste en une mise en situation associant un contexte d'enseignement (établissement, classe, champ professionnel) et une thématique de professionnalisation dans le but de présenter une réalisation pédagogique précisée par le sujet.

SUJET N° 2

Vous êtes professeur(e) dans une classe de première Baccalauréat Professionnel Logistique. Vous avez en responsabilité les enseignements professionnels de logistique, ainsi que les enseignements de droit et économie.

Les élèves viennent de passer 4 semaines en entreprise dans le cadre de leur première période de formation en milieu professionnel de cette présente année scolaire.

L'ensemble de l'équipe pédagogique s'accorde à qualifier cette classe de « passive ».

La semaine européenne du développement durable vous semble une opportunité à saisir pour aborder la compétence G4C4 « Valoriser les déchets ». Vous pensez qu'il serait intéressant de profiter de ce contexte pour stimuler la curiosité de ces élèves ainsi que leur ouverture sur le monde extérieur.

Votre salle d'enseignement est équipée d'un vidéoprojecteur, de postes informatiques, d'une connexion internet. Vous avez également à certaines heures accès au magasin pédagogique.

Présentez votre projet de séquence pédagogique.

CAPLP EXTERNE Économie-gestion

Option « Transport et logistique »

Session 2015

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve de mise en situation professionnelle

Coefficient 2

Préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Exposé : 30 minutes - Entretien 30 minutes

L'épreuve consiste en une mise en situation associant un contexte d'enseignement (établissement, classe, champ professionnel) et une thématique de professionnalisation dans le but de présenter une réalisation pédagogique précisée par le sujet.

SUJET N° 3

Vous êtes professeur(e) dans une classe de première Baccalauréat professionnel Transport dont l'effectif total est de 16 élèves. Vous intervenez dans cette classe pour les enseignements de spécialité.

Récemment, un responsable du service affrètement d'une entreprise de transport routier national est intervenu dans votre classe afin de présenter son métier. À la suite de cette intervention, vous décidez de traiter la sous-compétence G1C2 « Recourir à la sous-traitance » dans une séquence pédagogique.

Lorsque vous intervenez auprès de ces élèves, vous disposez :

- d'une salle organisée en îlots de 4 élèves (tables et chaises),
- de 17 postes informatiques de réseau, disposés autour de la salle, avec un accès à internet,
- d'un vidéo projecteur relié au poste du professeur et au réseau pédagogique de l'établissement.

Vous veillerez également à inclure la dimension économique et/ou juridique en lien avec ce thème.

Présentez votre projet de séquence pédagogique.

CAPLP EXTERNE Économie-gestion

Option « Transport et logistique »

Session 2015

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve de mise en situation professionnelle

Coefficient 2

Préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Exposé : 30 minutes - Entretien 30 minutes

L'épreuve consiste en une mise en situation associant un contexte d'enseignement (établissement, classe, champ professionnel) et une thématique de professionnalisation dans le but de présenter une réalisation pédagogique précisée par le sujet.

SUJET N° 4

Vous avez en charge les enseignements de la spécialité d'une Terminale Baccalauréat Professionnel Logistique, dans le cadre du groupe de compétence G3 « L'organisation des flux entrants et sortants ».

Vous avez développé la compétence G3C4 « Suivre les expéditions », vous envisagez de traiter la notion de tableaux de bord au travers d'une séquence pédagogique.

Vous veillerez à y intégrer une dimension économique et juridique.

Vous disposez d'une grande salle équipée de 15 postes informatiques, d'une connexion internet et d'un vidéoprojecteur.

Présentez votre projet de séquence pédagogique.

Annexe 3 : exemples de sujets pour l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier

CAPLP EXTERNE Économie-gestion

Option « Transport et logistique »

Session 2015

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

Coefficient 2

Préparation : 2 heures Durée de l'épreuve : 1 heure

Exposé : 30 minutes - Entretien 30 minutes

L'épreuve consiste en l'exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue par le candidat, située dans les champs d'activité correspondant à l'option du concours. Elle prend appui sur un dossier documentaire, d'une dizaine de pages au maximum (hors annexes) produit par le candidat.

Nom et prénom du candidat : n° 1

Vous êtes professeur(e) en classe de Première Baccalauréat Professionnel Logistique.

Dans le cadre de la préparation d'une séquence consacrée à la gestion des emplacements, vous créez un cas pratique portant sur l'implantation des structures de stockage. Vous vous appuyez sur votre expérience professionnelle au sein de la société Manitou.

Extraits du référentiel Baccalauréat Professionnel Logistique : voir page suivante.

Groupe de compétences n° 4 : Le suivi et l'optimisation du stockage

COMPÉTENCES	COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS	SAVOIRS
<p>G4C1 - Gérer des emplacements</p> <p>G4C1.1 - Identifier la zone de stockage G4C1.2 - Prévoir le matériel nécessaire G4C1.3 - Affecter les marchandises aux zones de stockage G4C1.4 - Participer à l'implantation des structures de stockage G4C1.5 - Participer à la modification de l'implantation des stocks</p>	<p>G4C1.CP1 - Appliquer les règles et procédures G4C1.CP2 - Faire preuve de rigueur lors de la saisie des informations</p>	<p>G4S1 - L'organisation du stockage G4S2 - Les structures et matériels de stockage G4S3 - L'affectation des emplacements G4S4 - Les indicateurs de gestion des stocks G4S5 - Les méthodes usuelles de gestion des stocks G4S6 - La gestion des supports de charge et emballages consignés G4S7 - Le traitement des déchets</p>
<p>G4C2 - Contrôler les stocks</p> <p>G4C2.1 - Réapprovisionner G4C2.2 - Préparer l'inventaire G4C2.3 - Analyser et corriger les écarts</p>	<p>G4C2.CP1 - Appliquer les procédures</p>	
<p>G4C3 - Gérer des supports de charge consignés</p> <p>G4C3.1 - Évaluer les besoins G4C3.2 - Enregistrer les mouvements G4C3.3 - Suivre les retours</p>	<p>G4C3.CP1 - Être vigilant</p>	
<p>G4C4 - Valoriser les déchets</p> <p>G4C4.1 - Organiser la collecte des déchets G4C4.2 - Préparer l'expédition des déchets G4C4.3 - Assurer la traçabilité des déchets spéciaux G4C4.4 - Appliquer les règles de gestion des déchets</p>	<p>G4C4.CP1 - Respecter les règles de valorisation des déchets G4C4.CP2 - Réduire le gaspillage</p>	

CAPLP EXTERNE Économie-gestion

Option « Transport et logistique »

Session 2015

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

Coefficient 2

Préparation : 2 heures Durée de l'épreuve : 1 heure

Exposé : 30 minutes - Entretien 30 minutes

L'épreuve consiste en l'exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue par le candidat, située dans les champs d'activité correspondant à l'option du concours. Elle prend appui sur un dossier documentaire, d'une dizaine de pages au maximum (hors annexes) produit par le candidat.

Nom et prénom du candidat : n° 2

Vous êtes professeur(e) en classe de terminale Baccalauréat Professionnel Transport.

Dans le cadre de la préparation d'une séquence consacrée aux traitements des opérations douanières, vous créez un cas pratique ayant pour thème « le contrôle d'une déclaration en douane d'importation » en vous appuyant sur votre dossier.

Extraits du référentiel Baccalauréat Professionnel Transport (voir page suivante)

Groupe de compétences n° 5 : Le dédouanement des marchandises

COMPÉTENCES	COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS	SAVOIRS
<p>G5C1- Préparer un dossier de dédouanement G5C1.1- Prendre en compte la demande du client G5C1.2- Contrôler les documents nécessaires au dédouanement</p>	<p>G5C1.CP1- Respecter les instructions du client G5C1.CP2- Respecter la chronologie de constitution du dossier</p>	<p>G5S1- Les missions et l'organisation de la douane G5S2- Le statut du déclarant en douane G5S3- Les éléments déclaratifs caractéristiques de la marchandise G5S4- Les documents nécessaires aux opérations douanières G5S5- Les procédures de dédouanement G5S6- Les régimes de transit G5S7- Les régimes douaniers G5S8- La transmission d'une déclaration G5S9- La liquidation douanière</p>
<p>G5C2- Traiter une opération douanière G5C2.1- Compléter et/ou éditer les documents nécessaires G5C2.2- Saisir les éléments déclaratifs G5C2.3- Contrôler les éléments saisis G5C2.4- Contrôler les différentes valeurs G5C2.5- Assurer le suivi de la déclaration</p>	<p>G5C2.CP1- Être attentif à l'exactitude des calculs G5C2.CP2- Être rigoureux dans la saisie des informations G5C2.CP3- Communiquer de façon constructive</p>	
<p>G5C3- Clôturer un dossier de dédouanement G5C3.1- Transmettre les documents G5C3.2- Transmettre les informations nécessaires à la facturation G5C3.3- Archiver le dossier de dédouanement</p>	<p>G5C3.CP1- Veiller au respect des procédures en vigueur</p>	

CAPLP EXTERNE Économie-gestion
Option « Transport et logistique »
Session 2015
ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION
Épreuve d'entretien à partir d'un dossier
Coefficient 2

Préparation : 2 heures Durée de l'épreuve : 1 heure

Exposé : 30 minutes - Entretien 30 minutes

L'épreuve consiste en l'exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue par le candidat, située dans les champs d'activité correspondant à l'option du concours. Elle prend appui sur un dossier documentaire, d'une dizaine de pages au maximum (hors annexes) produit par le candidat.

Nom et prénom du candidat : n° 3

Vous êtes professeur(e) en classe de première Baccalauréat Professionnel Transport.

Vous utilisez des annexes de votre dossier pour créer une évaluation permettant de vérifier l'acquisition, par vos élèves, des compétences du groupe n° 3 – Le suivi d'une opération de transport.

Extraits du référentiel Baccalauréat Professionnel Transport (voir page suivante)

Groupe de compétences n° 3 : Le suivi d'une opération de transport

COMPÉTENCES	COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS	SAVOIRS
<p>G3C1- Contrôler la réalisation de l'opération de transport G3C1.1- S'assurer de la réalisation de l'opération de transport G3C1.2- Collecter et contrôler les documents de retour</p>		
<p>G3C2- Traiter les dysfonctionnements et les réclamations G3C2.1- Identifier les dysfonctionnements G3C2.2- Traiter les dysfonctionnements G3C2.3- Vérifier la validité de la réclamation G3C2.4- Préparer les éléments nécessaires au traitement de la réclamation G3C2.5- Transmettre les pièces au(x) service(s) concerné(s)</p>	<p>G3C2.CP1- Respecter les protocoles et procédures</p>	<p>G3S1- Les liens entre les services de l'entreprise de transport G3S2- L'orientation client G3S3- Les incidents liés au transport G3S4- La responsabilité du transporteur et du commissionnaire G3S5- La pré-facturation G3S6- L'éthique professionnel</p>
<p>G3C3- Clôturer le dossier de transport G3C3.1- Mettre à jour le dossier transport G3C3.2- Transmettre les éléments nécessaires à la facturation G3C3.3- Archiver le dossier transport</p>	<p>G3C3.CP1- Être attentif à l'exactitude des données transmises</p>	

CAPLP EXTERNE Économie-gestion

Option « Transport et logistique »

Session 2015

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

Coefficient 2

Préparation : 2 heures Durée de l'épreuve : 1 heure

Exposé : 30 minutes - Entretien 30 minutes

L'épreuve consiste en l'exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue par le candidat, située dans les champs d'activité correspondant à l'option du concours. Elle prend appui sur un dossier documentaire, d'une dizaine de pages au maximum (hors annexes) produit par le candidat.

Nom et prénom du candidat : **n° 4**

Vous êtes professeur(e) en classe de Terminale Baccalauréat Professionnel Transport.

Dans le cadre de la préparation d'une séquence consacrée à l'exécution d'une opération de transport aérien, vous créez un cas pratique sur la préparation de la lettre de transport aérien à l'aide des documents de votre dossier.

Extraits du référentiel Baccalauréat Professionnel Transport (voir page suivante)

Groupe de compétences n° 2 : L'exécution d'une opération de transport

COMPÉTENCES	COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS	SAVOIRS
<p>G2C1- Réaliser l'opération de transport G2C1.1- Ouvrir et renseigner le dossier transport G2C1.2- Préparer les documents de transport G2C1.3- Transmettre les instructions nécessaires à l'opération de transport</p>	<p>G2C1.CP1- Être vigilant dans le traitement des différentes étapes du dossier</p>	<p>G2S1- L'utilisation des progiciels de transport et de logistique G2S2- Les documents liés au transport G2S3- Les espaces logistiques G2S4- Les règles et procédures G2S5- Les règles d'utilisation et de circulation des matériels de manutention G2S6- La réception des marchandises G2S7- La préparation des commandes G2S8- L'expédition des marchandises</p>
<p>G2C2- Traiter des flux de marchandises G2C2.1- Traiter les flux entrants G2C2.2- Traiter les flux sortants</p>	<p>G2C2.CP1- Appliquer les procédures en vigueur G2C2.CP2- Utiliser les matériels de manutention en sécurité</p>	

CAPLP EXTERNE Économie-gestion

Option « Transport et logistique »

Session 2015

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

Coefficient 2

Préparation : 2 heures Durée de l'épreuve : 1 heure

Exposé : 30 minutes - Entretien 30 minutes

L'épreuve consiste en l'exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue par le candidat, située dans les champs d'activité correspondant à l'option du concours. Elle prend appui sur un dossier documentaire, d'une dizaine de pages au maximum (hors annexes) produit par le candidat.

Nom et prénom du candidat : n° 5

Vous êtes professeur(e) en classe de première Baccalauréat Professionnel Transport.

Vous créez une évaluation permettant de vérifier l'acquisition de la compétence G1C1.2 en vous aidant des annexes de votre dossier.

Extrait du référentiel Baccalauréat Professionnel Transport (voir page suivante)

Groupe de compétences n° 1 : L'organisation d'une opération de transport

COMPÉTENCES	COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS	SAVOIRS
<p>G1C1- Préparer l'opération de transport G1C1.1- Identifier le besoin du donneur d'ordre G1C1.2- Sélectionner le/les moyen(s) de transport G1C1.3- Définir un prix G1C1.4- Élaborer le plan de transport</p>	<p>G1C1.CP1- Respecter la demande du donneur d'ordre</p>	<p>G1S1- Les intervenants de la chaîne logistique G1S2- Les modes et techniques de transport G1S3- L'offre de transport G1S4- La géographie des transports G1S5- La cartographie des transports G1S6- Les caractéristiques de la marchandise G1S7- Les caractéristiques de l'envoi</p>
<p>G1C2- Recourir à la sous-traitance G1C2.1- Identifier les prestations à sous-traiter G1C2.2- Sélectionner un sous-traitant G1C2.3- Transmettre des instructions</p>	<p>G1C2.CP1- Situer son action au sein de la chaîne logistique</p>	<p>G1S8- Les caractéristiques techniques des matériels de transport G1S9- Les planigrammes G1S10- La sous-traitance G1S11- Le contrat de transport et le contrat de commission G1S12- Les prestations annexes G1S13- Les tarifs, les prix et la rentabilité de l'opération de transport G1S14- Les réglementations applicables aux transports de marchandises G1S15- Les termes du commerce international</p>

CAPLP EXTERNE Économie-gestion

Option « Transport et logistique »

Session 2015

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

Coefficient 2

Préparation : 2 heures Durée de l'épreuve : 1 heure

Exposé : 30 minutes - Entretien 30 minutes

L'épreuve consiste en l'exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue par le candidat, située dans les champs d'activité correspondant à l'option du concours. Elle prend appui sur un dossier documentaire, d'une dizaine de pages au maximum (hors annexes) produit par le candidat.

Nom et prénom du candidat : **n° 6**

Vous êtes professeur(e) en classe de première Baccalauréat Professionnel Logistique.

Dans le cadre de la préparation d'une séquence consacrée aux flux entrants, vous créez un document à projeter aux élèves synthétisant les procédures de réception. Vous vous appuyez sur l'exemple de la société Amazon.

Extraits du référentiel Baccalauréat Professionnel Logistique (voir page suivante)

Groupe de compétences n° 1 : La réception et le transfert des marchandises

COMPÉTENCES	COMPOTEMENTS PROFESSIONNELS	SAVOIRS
<p>G1C1 - Recevoir des marchandises</p> <p>G1C1.1 - Accueillir le conducteur G1C1.2 - Vérifier la conformité de la livraison G1C1.3 - Réaliser les opérations de déchargement G1C1.4 - Contrôler physiquement la livraison G1C1.5 - Accepter ou refuser la marchandise G1C1.6 - Saisir les informations nécessaires G1C1.7 - Remettre la zone de réception en état</p>	<p>G1C1.CP1 - Appliquer les procédures en vigueur G1C1.CP2 - Utiliser les matériels de manutention en sécurité G1C1.CP3 - Appliquer les règles d'économie d'efforts G1C1.CP4 - Contribuer à la sécurité du lieu de travail G1C1.CP5 - Prendre en compte les règles de tri sélectif des différents déchets</p>	<p>G1S1 - Les documents nécessaires à la réception G1S2 - Le contrat de transport G1S3 - Les caractéristiques des marchandises G1S4 - Les pictogrammes et symboles normalisés G1S5 - Les supports de charge G1S6 - Les matériels de manutention G1S7 - Les règles d'économie d'efforts G1S8 - La sécurité G1S9 - Les contrôles qualitatifs et quantitatifs G1S10 - Le reconditionnement</p>
<p>G1C2 - Transférer des marchandises</p> <p>G1C2.1 - Préparer ou reconditionner les marchandises G1C2.2 - Identifier les adresses de mise à disposition G1C2.3 - Préparer le matériel nécessaire G1C2.4 - Participer aux opérations de stockage G1C2.5 - Valider les informations relatives au stockage</p>	<p>G1C2.CP1 - Être vigilant lors des opérations de transfert G1C2.CP2 - Respecter les règles de sécurité G1C2.CP3 - Appliquer les règles d'économie d'efforts</p>	

CAPLP EXTERNE Économie-gestion

Option « Transport et logistique »

Session 2015

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

Coefficient 2

Préparation : 2 heures Durée de l'épreuve : 1 heure

Exposé : 30 minutes - Entretien 30 minutes

L'épreuve consiste en l'exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue par le candidat, située dans les champs d'activité correspondant à l'option du concours. Elle prend appui sur un dossier documentaire, d'une dizaine de pages au maximum (hors annexes) produit par le candidat.

Nom et prénom du candidat : n° 7

Vous êtes professeur(e) en classe de Terminale baccalauréat professionnel Logistique.

Vous avez terminé la séquence sur la gestion des emplacements et, en vous appuyant sur votre dossier, vous élaborez une évaluation pour tester les connaissances des élèves sur ce thème.

Extraits du référentiel Baccalauréat Professionnel logistique (voir page suivante)

Groupe de compétences n° 4 : Le suivi et l'optimisation du stockage (extraits)

COMPÉTENCES	COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS	SAVOIRS
<p>G4C1 - Gérer des emplacements</p> <p>G4C1.1 - Identifier la zone de stockage G4C1.2 - Prévoir le matériel nécessaire G4C1.3 - Affecter les marchandises aux zones de stockage G4C1.4 - Participer à l'implantation des structures de stockage G4C1.5 - Participer à la modification de l'implantation des stocks</p>	<p>G4C1.CP1 - Appliquer les règles et procédures G4C1.CP2 - Faire preuve de rigueur lors de la saisie des informations</p>	<p>G4S1 - L'organisation du stockage G4S2 - Les structures et matériels de stockage G4S3 - L'affectation des emplacements G4S4 - Les indicateurs de gestion des stocks G4S5 - Les méthodes usuelles de gestion des stocks G4S6 - La gestion des supports de charge et emballages consignés G4S7 - Le traitement des déchets</p>
<p>G4C2 - Contrôler les stocks</p> <p>G4C2.1 - Réapprovisionner G4C2.2 - Préparer l'inventaire G4C2.3 - Analyser et corriger les écarts</p>	<p>G4C2.CP1 - Appliquer les procédures</p>	
<p>G4C3 - Gérer des supports de charge consignés</p> <p>G4C3.1 - Évaluer les besoins G4C3.2 - Enregistrer les mouvements G4C3.3 - Suivre les retours</p>	<p>G4C3.CP1 - Être vigilant</p>	

CAPLP EXTERNE Économie-gestion

Option « Transport et logistique »

Session 2015

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

Coefficient 2

Préparation : 2 heures Durée de l'épreuve : 1 heure

Exposé : 30 minutes - Entretien 30 minutes

L'épreuve consiste en l'exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue par le candidat, située dans les champs d'activité correspondant à l'option du concours. Elle prend appui sur un dossier documentaire, d'une dizaine de pages au maximum (hors annexes) produit par le candidat.

Nom et prénom du candidat : n° 8

Vous êtes professeur(e) en classe de Première Baccalauréat professionnel Logistique.

À partir de votre dossier, vous réalisez un cas pratique qui permettra aux élèves de mettre en évidence l'ensemble des dysfonctionnements rencontrés sur la zone d'expédition des marchandises.

Extraits du référentiel Baccalauréat Professionnel Logistique (voir page suivante)

Groupe de compétences n° 2 : La préparation et l'expédition des marchandises

COMPÉTENCES	COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS	SAVOIRS
<p>G2C1 - Préparer des commandes</p> <p>G2C1.1- Suivre ou établir le circuit de préparation G2C1.2 - Affecter les zones de regroupement des commandes G2C1.3 - Prélever les produits demandés G2C1.4 - Constituer une unité de charge stable et équilibrée G2C1.5 - Déclencher le réapprovisionnement G2C1.6 - Réaliser un inventaire G2C1.7 - Signaler les anomalies de stockage G2C1.8 - Valider les informations relatives à la préparation G2C1.9 - Emballer, peser, étiqueter le/les unité(s) de charge G2C1.10 - Transférer la commande dans la zone de regroupement</p>	<p>G2C1.CP1 - Respecter les délais G2C1.CP2 - Respecter la commande du client G2C1.CP3 - Appliquer les règles relatives aux économies d'efforts G2C1.CP4 - Utiliser les matériels de manutention en sécurité G2C1.CP5 - Respecter les règles éthiques G2C1.CP6 – Etre réactif face aux imprévus</p>	<p>G2S1 - Les documents nécessaires à la préparation et à l'expédition G2S2 - Les méthodes de prélèvement G2S3 - La palettisation G2S4 - Les emballages G2S5 - L'inventaire G2S6 - L'éthique professionnelle</p>
<p>G2C2 - Expédier des marchandises</p> <p>G2C2.1 - Accueillir les conducteurs/ conductrices G2C2.2 - Contrôler les expéditions G2C2.3 - Éditer les documents de transport G2C2.4 - Réaliser les opérations de chargement G2C2.5 - Remettre la zone d'expédition en état</p>	<p>G2C2.CP1 - Appliquer les procédures en vigueur G2C2.CP2 - Utiliser les matériels de manutention en sécurité G2C2.CP3 - Appliquer les règles d'économies d'efforts G2C2.CP4 - Contribuer à la sécurité du lieu de travail</p>	

Annexe 4 : Exemples de questions ayant été posées aux candidats sur les compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

Avertissement : il s'agit d'une liste non exhaustive de questions ayant été posées à l'oral de l'épreuve d'entretien sur dossier en fonction du contexte présenté par le candidat dans son dossier. Aucune réponse-type n'est attendue. La commission d'interrogation évalue la qualité de la réflexion personnelle du candidat, ainsi que sa compréhension du fonctionnement d'un établissement scolaire et son adhésion aux valeurs de la République.

- Quelles sont les démarches à suivre pour l'organisation d'une visite d'entreprise ?
- À quelles conditions le professeur peut-il utiliser des photographies prises de ses élèves au cours d'une visite d'entreprise ?
- Un élève a repris le dossier d'objets d'études réalisé par son frère en économie-droit. Comment réagissez-vous ?
- Dans le cadre d'une séance de correction d'un devoir sur table, deux élèves se disputent bruyamment. Ils en viennent même aux mains. Comment réagissez-vous à cette situation ?
- Un élève, lors des PFMP, récupère des données de l'entreprise qu'il met sur Internet. Quelle attitude adoptez-vous ?
- Des parents refusent que leur fille participe à une visite d'entreprise que vous organisez avec la classe au motif « qu'elle sera en contact sans surveillance avec des garçons ». Comment réagissez-vous ?
- Quel est le rôle du conseil pédagogique dans un établissement scolaire ?
- Un élève de classe de première « transport » ne trouve pas d'entreprise pour ses PFMP. Que faites-vous ?
- Votre inspecteur vous demande une proposition de sujet écrit pour l'épreuve E2 – Épreuve d'étude de situations professionnelles– en baccalauréat professionnel logistique. Pouvez-vous utiliser les données d'une entreprise où vous avez eu un élève en PFMP ?
- Vous organisez une visite de cave. Est-il pertinent d'organiser une dégustation avec les élèves majeures de votre classe ?
- Quelques élèves vous reprochent de consacrer trop de temps aux élèves en difficulté, retardant ainsi l'avancée du programme et la préparation au baccalauréat. Comment réagissez-vous ?
- Vous apprenez qu'un de vos élèves est accusé de vol sur le lieu de PFMP. Quelle attitude allez-vous adopter ?
- Un bon élève vous questionne sur la poursuite d'études en BTS. Quelles réponses allez-vous lui apporter ?

- Un élève vous dit ne pouvoir participer à un échange européen pour des raisons financières. Que faites-vous ?
- Dans le cadre de ses PFMP, un élève de classe de terminale « logistique » refuse de balayer son entrepôt en fin de journée car il considère que ce n'est pas son travail. Le tuteur vous appelle pour vous informer de cette situation. Comment réagissez-vous ?
- Comment réagissez-vous si un(e) élève vous invite à devenir son ami(e) sur Facebook ?
- Quel est le rôle du chef de travaux ou du coordonnateur dans un établissement tertiaire ?
- Quel est le rôle du professeur principal dans une classe de seconde ? Pouvez-vous refuser cette demande de votre chef d'établissement ?
- Au cours d'un contrôle un élève veut conserver son téléphone portable en fonctionnement sur la table, au prétexte qu'il n'a pas de montre. Comment réagissez-vous ?
- Lorsque vous avez le dos tourné, un élève de votre classe de terminale de baccalauréat professionnel « transport » lance un avion en papier à travers la classe. Celui-ci tombe malencontreusement sur votre bureau. Quelle attitude adoptez-vous ?
- Une élève de baccalauréat « transport » vous informe à la fin d'une séance qu'elle est enceinte et qu'elle ne pourra pas se présenter aux épreuves terminales du baccalauréat professionnel. Comment réagissez-vous ?
- Utiliserez-vous le tutoiement ou le vouvoiement avec vos élèves ? Justifiez votre réponse.
- Comment chercheriez-vous à développer le sens critique de vos élèves dans le cadre d'une séance d'économie-droit ?
- Quelles situations d'enseignement utiliseriez-vous pour développer chez vos élèves une meilleure compréhension des valeurs de la République ?